

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Eolien-en-mer-une-vraie-marge-de-manoeuvre-dans>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Eolien en mer : "une vraie marge de manoeuvre" dans la renégociation, selon Engie**

26 avril 2018

Eolien en mer : "une vraie marge de manoeuvre" dans la renégociation, selon Engie

Paris - La directrice générale d'Engie, Isabelle Kocher, a estimé jeudi qu'il existait "une vraie marge de manoeuvre" dans la renégociation avec le gouvernement des tarifs de l'éolien en mer.

©AFP

"Nous avons adopté une posture, dans cette affaire, d'ouverture", a-t-elle déclaré à des journalistes en marge d'une conférence de presse.

"On est capables de proposer des ajustements, des améliorations des paramètres économiques du projet", a-t-elle assuré, estimant qu'il y avait "une vraie marge de manoeuvre, de négociation" grâce aux améliorations technologiques dans ce domaine.

Le gouvernement a lancé une renégociation des tarifs de rachat de l'électricité qui doit être produite par six parcs éoliens en Manche et en Atlantique avec les entreprises concernées.

Les six parcs en question avaient été attribués au français EDF, à l'espagnol Iberdrola et à un consortium mené par Engie, à la suite de deux appels d'offres en 2012 et en 2014. L'Etat avait accepté de racheter l'électricité de ces futurs parcs à un tarif situé autour de 200 euros le mégawattheure mais veut maintenant revoir ces prix à la baisse.

"Ces projets éoliens offshore en France ont une caractéristique : il a été décidé d'en faire des projets qui donnent lieu à la création d'une filière industrielle locale, installée en France", a rappelé Isabelle Kocher.

"Donc dans le coût de l'énergie, il y a le coût de la mise en oeuvre de ces usines" et "est-ce qu'il y a là aussi des optimisations possibles dans la façon de mettre en oeuvre ces filières industrielles ?", s'est-elle interrogée.

Les négociations, pilotées par l'ancien président de l'Autorité des marchés financiers (AMF) Gérard Rameix, doivent déboucher d'ici à juillet. En cas d'échec, le gouvernement envisage d'annuler les appels d'offres et de les relancer dans la foulée.

Isabelle Kocher a mis en garde contre une annulation, un choix qui ne serait "pas bon pour la réputation du pays" et "pas de nature à attirer de nouveau, à de prochaines occasions, les meilleurs".

jmi/vac/tq/esp

ENGIE - EDF - ELECTRICITE DE FRANCE - IBERDROLA